

CD/1216
16 août 1993

FRANCAIS
Original : RUSSE

LETTRE DATEE DU 31 JUILLET 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DE
LA CONFERENCE DU DESARMEMENT PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA REPUBLIQUE DU BELARUS, TRANSMETTANT LE TEXTE DE LA DECLARATION
COMMUNE SUR LES RELATIONS ENTRE LA REPUBLIQUE DU BELARUS ET
LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, QUI A ETE SIGNEE A WASHINGTON
LE 22 JUILLET 1993 PAR LE PRESIDENT DU SOVIET SUPREME DE
LA REPUBLIQUE DU BELARUS, M. S. CHOUCHEVITCH, ET LE PRESIDENT
DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, M. B. CLINTON

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte russe de la Déclaration commune sur les relations entre la République du Bélarus et les Etats-Unis d'Amérique, qui a été signée le 22 juillet 1993 à Washington par le Président du Soviet suprême de la République du Bélarus, M. S. Chouchkevitch et le Président des Etats-Unis d'Amérique, M. B. Clinton.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à tous les Etats membres de la Conférence et aux Etats qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres. Je crois savoir que le représentant des Etats-Unis d'Amérique à la Conférence du désarmement, l'ambassadeur Ledogar, vous transmettra le texte anglais de cette déclaration.

L'ambassadeur et représentant permanent
de la République du Bélarus

(Signé) A. Mardovitch

Déclaration commune sur les relations entre la République du Bélarus
et les Etats-Unis d'Amérique

Au cours de leurs entretiens à la Maison-Blanche, le Président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, et le Président du Soviet suprême du Bélarus, M. Stanislav Chouchkevitch, se sont accordés à penser qu'il était nécessaire d'accélérer l'établissement de relations étroites et mutuellement avantageuses entre leurs deux pays à tous les niveaux. Le président Chouchkevitch est le premier des dirigeants des Etats nouvellement indépendants qui faisaient partie de l'Union soviétique à se rendre à Washington pour y rencontrer officiellement le président Clinton. Leurs entretiens ont mis en évidence l'importance que les Etats-Unis et la République du Bélarus attachaient à l'élargissement et au renforcement de leurs relations.

En ratifiant sans tarder le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs et en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'Etat non doté d'armes nucléaires, la République du Bélarus a apporté à la communauté mondiale la preuve qu'elle était résolue à mener durablement des politiques responsables. Elle contribue ainsi de façon non négligeable au renforcement de la sécurité mondiale et au maintien de la paix. En déposant son instrument d'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à l'occasion de la visite officielle du président Chouchkevitch aux Etats-Unis, la République du Bélarus a montré qu'elle avait la ferme intention de bâtir un avenir pacifique. Afin de soutenir ces sages initiatives, les deux pays ont signé, au cours du séjour du président Chouchkevitch, des accords en vertu desquels les Etats-Unis fourniront à la République du Bélarus une assistance en matière de contrôle des exportations, de reconversion des bases militaires et de réhabilitation de l'environnement autour de ces bases, en particulier celles des unités de missiles stratégiques, et de reconversion des installations militaires à des usages civils.

Les Etats-Unis et la République du Bélarus ont souligné qu'ils étaient résolus à oeuvrer activement à la prévention de la dissémination des armes de destruction massive et des technologies connexes. Les Etats-Unis se sont félicités de ce que toutes les armes nucléaires tactiques avaient été retirées du territoire de la République du Bélarus l'an dernier. Cette dernière s'est engagée de nouveau à achever le retrait de toutes les armes nucléaires restantes, conformément aux dispositions du Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs et du Protocole de Lisbonne. Les Etats-Unis approuvent résolument l'intention déclarée de la République du Bélarus de devenir à jamais un Etat non doté d'armes nucléaires ainsi que sa volonté de poursuivre une politique de neutralité sur le plan international.

Les Etats-Unis reconnaissent que la République du Bélarus est confrontée à des problèmes nouveaux en matière de sécurité nationale et sont prêts à collaborer étroitement avec ce pays pour l'aider à trouver des solutions à ces problèmes. Les Etats-Unis et la République du Bélarus ont exprimé le souhait de faciliter les contacts entre les autorités compétentes en vue d'élargir leur coopération dans le domaine de la défense et de poursuivre leur dialogue sur les questions de sécurité d'intérêt commun.

Les Etats-Unis et la République du Bélarus se sont engagés à coopérer en vue d'instaurer en Europe une paix durable fondée sur la démocratie. Les pays ne peuvent plus espérer assurer la sécurité internationale en se dotant d'arsenaux toujours plus importants. Bien plutôt, ils doivent tous chercher cette sécurité à des niveaux d'armements plus bas et en s'engageant à l'échelon multilatéral à défendre des valeurs communes, en particulier les notions de démocratie, d'inviolabilité des frontières, d'intégrité territoriale et de règlement pacifique des différends. Les Etats-Unis et la République du Bélarus se sont accordés à penser qu'une collaboration au sein d'institutions multilatérales comme la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de coopération de l'Atlantique Nord contribuerait sensiblement à réaliser ces objectifs et à promouvoir ces valeurs.

La République du Bélarus et les Etats-Unis ont réaffirmé leur attachement à la pleine exécution des obligations qui leur incombent en vertu du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Les Etats-Unis sont disposés à fournir une assistance technique, des conseils et des services d'experts pour aider la République du Bélarus à s'acquitter de ces obligations.

Les présidents Clinton et Chouchkevitch sont convenus que les gouvernements de leurs deux pays devraient continuer d'étudier ensemble et de concert avec d'autres gouvernements intéressés les possibilités de réduire au minimum les dépenses entraînées par l'exécution de ces obligations.

De l'avis des présidents Clinton et Chouchkevitch, l'indépendance de la République du Bélarus et l'attachement de ce pays à la démocratie et aux réformes nécessaires pour passer à une économie de marché pourraient contribuer sensiblement à la stabilité dans une partie de l'Europe qui a été marquée par les tragédies et les bouleversements. Les Etats-Unis et la République du Bélarus ont souligné leur intention de coopérer activement à cette fin. Les deux présidents sont convenus de défendre et promouvoir les valeurs qui lient la communauté des nations démocratiques, en particulier les principes de la tenue d'élections libres et équitables, de la liberté d'émigrer, de la primauté du droit, du respect des droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et la liberté de la presse, ainsi que du respect des droits des personnes appartenant à des minorités. Les Etats-Unis ont appuyé pleinement la République du Bélarus dans sa volonté d'assurer le développement du pays en se conformant entièrement à ces principes et dans les efforts qu'elle déploie pour construire une société juste et stable dans laquelle les libertés fondamentales de tous les peuples seraient garanties.

Les Etats-Unis et la République du Bélarus se sont déclarés résolus à promouvoir le principe de la liberté économique, sans laquelle il ne peut y avoir ni démocratie ni prospérité. La République du Bélarus a réitéré sa détermination à mettre en place une économie de marché moyennant les politiques de stabilisation à l'échelle macro-économique et les réformes structurelles requises pour faciliter le développement du marché ainsi que le relèvement et la croissance économiques du pays et à créer des conditions qui permettront aux investisseurs étrangers de contribuer à la modernisation et à la restructuration de son économie. La République du Bélarus s'efforcera également d'instaurer des conditions favorables aux investissements étrangers, qui seront un élément important de la restructuration de l'économie.

Les Etats-Unis aideront la République du Bélarus à effectuer la stabilisation économique, les ajustements structurels et les privatisations ainsi qu'à développer le libre-échange et les investissements étrangers. Les deux parties ont reconnu qu'il importait d'améliorer l'accès de leurs entreprises aux marchés, et qu'il fallait assurer le progrès économique et renforcer la coopération dans ce secteur.

Les présidents Clinton et Chouchkevitch sont convenus de collaborer pour lever tous les obstacles inutiles aux échanges et investissements bilatéraux et pour achever les préparatifs de la signature du traité relatif à la protection mutuelle des investissements. Ils ont jugé en outre qu'il serait souhaitable de conclure un accord en vue d'éviter la double imposition fiscale et d'empêcher la fraude en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt réel.

Les Etats-Unis ont réaffirmé leur intention de continuer à fournir une assistance à la République du Bélarus dans les secteurs agricole, alimentaire et médical, en matière de politique fiscale et monétaire ainsi que dans d'autres domaines afin de promouvoir les réformes au Bélarus. Les Etats-Unis se sont dits prêts à aider le Gouvernement bélarussien à lutter contre les séquelles dévastatrices de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Les Etats-Unis et la République du Bélarus sont également prêts à développer leurs relations dans des domaines tels que la science, l'énergie, la culture, les arts, l'éducation, le droit, le tourisme et les échanges universitaires.

En décidant de coopérer à la promotion de leurs intérêts communs sur les plans politique et économique et en matière de sécurité, les Etats-Unis et la République du Bélarus ont jeté les bases de relations solides et multifformes.
